

Publication externe de poste vacant

50362658

Job Posting Title

Chef de la Division, Gestion des Crises et Reconstruction Post-Conflict (CMPCRD)

Date de début

30.01.2018

End Date

13.02.2018

Code de référence

201801304

Désignation de la fonction

Head Crisis Management and Post – Conflict Reconstruction Division (CMPCRD)

Organization

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine (UA) est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement de nouveaux partenariats pour la promotion de la paix et la sécurité dans le monde. Pour atteindre cet objectif, l'Union africaine entend renforcer sa capacité à réaliser, entre autres, la mise en œuvre d'une nouvelle structure organisationnelle du Département Paix et Sécurité, inspirée par l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), qui comprend la Division de la Gestion des crises et de la reconstruction post-conflit (CMPCRD), la Division des opérations de soutien à la paix (DOSP), la Division de la Défense et de la Sécurité (DSD), la Division de la prévention des conflits et de d'alerte précoce, et le Secrétariat du Conseil de paix et de sécurité (SCPS), chacun jouant un rôle particulier quant à l'appui à apporter à la Direction Paix et Sécurité.

La Division de la gestion des crises et de la reconstruction post-conflit (CMPCRD) prendra des initiatives visant à gérer les crises, l'éclatement ou l'escalade des conflits au sein ou entre les États membres de l'UA et à coordonner la mise en œuvre de la politique de l'Union africaine en matière de reconstruction et le développement post-conflit. La Division fournira un appui institutionnel et technique, ainsi que les capacités permettant de renforcer les initiatives de paix et de sécurité de l'UA, de faciliter et appuyer la gestion des crises et les efforts de reconstruction post-conflit, soit par l'UA et ses États membres soit en collaboration avec d'autres parties prenantes qui partagent la vision de l'UA pour un continent pacifique, sécurisé, stable, prospère et développé.

La Division aura la responsabilité d'assurer l'adoption d'initiatives pratiques, concrètes permettant de gérer tous les types de crises et de conflits en Afrique, afin de créer un climat propice à la réalisation de la stabilité et du développement économiques, sociaux et politiques sur le continent. En outre, la Division veillera à ce que les principes du leadership africain, d'adhésion au niveau national et de la population locale, de participation de toutes les parties, d'équité et de non-discrimination, de coopération et de cohérence, et de renforcement des

capacités en vue de la pérennisation constituent les valeurs et les normes fondamentales à la base de l'action qui sous-tend toutes les activités et tous les programmes de reconstruction post-conflit.

Dans ce contexte, le CMPCRD apportera un soutien aux autres divisions ainsi qu'aux envoyés et aux représentants spéciaux de l'UA, aux missions de l'UA, aux Communautés économiques régionales (CER) et aux mécanismes régionaux (MR) et à d'autres initiatives de promotion et de consolidation de la paix, aux processus de gestion des crises / conflits, aux Nations unies et à ses institutions, aux organisations internationales et aux organisations de la société civile œuvrant pour la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent.

Service

Titre du poste: Chef de la Division, Gestion des Crises et Reconstruction Post-Conflit (CMPCRD)

Grade: P5

Supérieur hiérarchique: Directeur, Paix et Sécurité

Direction: Paix et Sécurité

Lieu d'affectation: Addis-Abeba (Ethiopie)

Nombre de postes: 1

Tâches

Sous la supervision directe du Directeur du Département Paix et Sécurité (PSD), Chef de la Division, Gestion des Crises et Reconstruction Post-Conflit aura pour fonctions de:

- Suivre l'actualité politique et l'évolution connexe sur le continent afin de donner son avis au Département Paix et Sécurité sur l'action stratégique et des initiatives visant à prévenir les situations de conflit et de proposer des politiques/réponses et des méthodes appropriées de règlement des conflits;
- Veiller à la mise en œuvre et au suivi des décisions concernant les programmes de travail annuels de la Division et tenir le Directeur du Département informé de tous les développements liés aux initiatives de Paix et Sécurité, pour examen et action appropriée à prendre;
- Planifier, coordonner et mettre pleinement en œuvre toutes les activités programmées de la Division telles que décrites dans les différents instruments et les décisions politiques des missions de l'UA mandatées par le Conseil de Paix et de Sécurité;
- Assurer la préparation des rapports et des documents périodiques détaillés nécessaires pour permettre à la direction du Conseil de Paix et Sécurité de la Commission et à ses organes subsidiaires de s'acquitter efficacement de leurs fonctions comme prévu dans le Protocole du Conseil de Paix et Sécurité;
- Coordonner les stratégies de mobilisation de ressources avec le Directeur du Département et veiller à ce que tous les programmes de renforcement des capacités en matière de prévention des conflits et d'alerte précoce soient mis en œuvre progressivement et avec succès;

- Gérer et superviser les activités quotidiennes liées à la planification du programme de travail des fonctionnaires et des consultants de la Division;
- Superviser et coordonner les programmes de sensibilisation et les publications au sein du Département ;
- S'acquitter de toutes autres tâches que pourraient lui confier ses supérieurs hiérarchiques.

Exigences

3. Qualifications et expérience requises

Les candidats doivent avoir une Maîtrise Universitaire en Sciences Politique, Relations Internationales, dans le domaine de Paix et Conflits ou dans d'autres domaines relevant des Sciences sociales ; d'autres qualifications supérieures seront un avantage.

4. Expérience professionnelle requise:

Les candidats doivent avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle progressive dans le domaine des Relations Internationales, de la Paix et Sécurité et des activités/organisations humanitaires, et 3 ans à un poste de responsabilité, de gestion des crises, de l'analyse en matière de Paix et conflits.

5. Autres compétences et aptitudes requises

- Ils doivent avoir une expérience en matière de gestion de crise et de post-conflit, d'environnement, en particulier dans le contexte africain ;
- Ils doivent avoir une bonne connaissance du contexte africain et connaissance approfondie de la politique de reconstruction et de développement post-conflit de l'UA;
- Ils doivent avoir une expérience avérée dans la rédaction de rapports de qualité et capacité de communication verbale. Ils doivent aussi avoir la capacité de prendre le leadership pour gérer efficacement les crises et faciliter les processus post-conflit avec les principales parties prenantes, notamment les gouvernements, les partenaires au développement, ainsi que les organisations internationales et nationales de la société civile;
- Ils doivent avoir une capacité de gérer efficacement et de diriger le travail d'équipes de professionnels, d'analystes principaux et expérimentés et de responsables régionaux;
- Ils doivent faire preuve d'initiative, de créativité et de capacité de travailler sous pression ;
- Ils doivent avoir la maîtrise de l'outil informatique, et des logiciels tels que Power Point, Excel et Word.

6. Connaissance des langues

Les candidats doivent maîtriser une des langues de travail de l'Union africaine. La maîtrise d'une ou de plusieurs autres langues de travail serait un atout.

7. Durée du contrat:

Le recrutement est fait sur la base d'un contrat à durée déterminée pour une période de trois (3) ans dont les douze premiers mois sont considérés comme période probatoire. Par la suite, la durée du contrat sera de deux ans renouvelables, sous réserve de résultats satisfaisants.

8. Égalité des chances:

La Commission de l'UA est un employeur qui offre l'égalité de chances. Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à présenter leurs candidatures.

Les candidats des pays les moins représentés suivants sont encouragés à soumettre leur candidature : Érythrée, République centrafricaine, Cap-Vert, Comores, République Démocratique du Congo (RDC), Djibouti, Guinée équatoriale, Libéria, Mauritanie, Namibie, République arabe sahraouie démocratique, Sao Tome et Principe, Seychelles et Somalie.

9. Rémunération:

A titre indicatif, le salaire de base est de 50.746,00 dollars américains (\$ EU) (P5 Step 1) par an, auquel s'ajoutent d'autres émoluments, à savoir l'indemnité de poste (46% du salaire de base), l'indemnité de logement (26.208,00 \$EU par an), l'indemnité pour frais d'études (100% des frais de scolarité et autres dépenses afférentes à l'éducation pour chaque enfant à charge, jusqu'à un maximum de 10.000,00\$EU par enfant à charge et par an), etc. pour le personnel de la Commission recruté au plan international.

Les demandes doivent être faites sur le site Web de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org> au plus tard 13 Février 2018.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines

Commission de l'Union africaine

Type de contrat

Régulier (Longue durée)

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

Headquarters